



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 31 JANVIER 2022

---

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

LE 31 JANVIER 2022

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
tenue à huis clos par téléconférence ce 31 janvier 2022 à 19 h.

Sont présents par Monsieur le conseiller Raynald Houde  
téléconférence : Monsieur le conseiller Sylvain Ferland  
Monsieur le conseiller Marc-Antoine Gagnon  
Madame la conseillère Nathalie Laprade  
Madame la conseillère Josée Lampron  
Monsieur le conseiller Martin Chabot

Formant quorum sous la présidence du maire monsieur Pierre Dolbec présent également par téléconférence

Sont aussi présents par Monsieur le directeur général et greffier, Marcel Grenier  
téléconférence : Monsieur le directeur des Services techniques et directeur  
général adjoint, Martin Careau  
Madame la trésorière, Julie Cloutier  
Madame la directrice du Service sports, loisirs, culture et vie  
communautaire, Lise Langlois  
Monsieur le directeur de l'urbanisme et de l'occupation du  
territoire, Pascal Bérubé  
Monsieur le directeur de la Sécurité publique et  
coordonnateur adjoint à la sécurité civile, Martin Lavoie  
Madame la greffière adjointe par intérim, Mélanie Côté

**ORDRE DU JOUR**

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM**
  - 1.1 Constatation de l'avis de convocation et ouverture de la séance extraordinaire
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
  - 4.1 Lecture du discours sur les prévisions budgétaires pour l'année 2022
  - 4.2 Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2022
- 13. PÉRIODE DE QUESTIONS**
  - 13.1 Période de questions portant exclusivement sur le contenu de l'ordre du jour
- 14. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'expression « **ADOPTÉE** » signifie que tous les conseillers présents ont voté en faveur de la proposition, « **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** » signifie que tous les conseillers et le maire ont voté en faveur de la proposition alors que l'expression « **ADOPTÉE À LA MAJORITÉ** » signifie que malgré qu'un ou plusieurs conseillers aient voté contre la proposition, la majorité des voix en faveur de la proposition a quand même été atteinte.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

**CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

À 19 h, monsieur le maire constate que le quorum est atteint et déclare la séance extraordinaire ouverte.

La séance se tient par téléconférence et sans la présence du public, et ce, conformément à l'Arrêté numéro 2020-029 du ministre de la Santé et des Services



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 31 JANVIER 2022

*sociaux en date du 26 avril 2020* concernant l'ordonnance des mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la Covid-19.

Les personnes présentes par téléconférence peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.

**029-2022 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Josée Lampron  
**ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour tel qu'il a été présenté.

**ADOPTÉE**

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**LECTURE DU DISCOURS SUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2022**

Monsieur le maire Pierre Dolbec livre son allocution relativement à la présentation des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2022.

**030-2022 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2022**

**ATTENDU** le rapport de madame la trésorière Julie Cloutier, en date du 27 janvier 2022;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Marc-Antoine Gagnon  
**ET RÉSOLU** d'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2022, comme indiqué ci-après :

Description	BUDGET 2022
<b>REVENUS</b>	
Revenus de taxes	12 744 852 \$
Compensations tenant lieu de taxes	321 635 \$
Services rendus aux organismes	1 335 763 \$
Autres services rendus	59 672 \$
Loisirs et culture	336 288 \$
Imposition de droits	942 150 \$
Amendes et pénalités	100 000 \$
Intérêts	86 900 \$
Autres revenus	462 791 \$
Transferts	354 406 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>16 744 457 \$</b>
<b>CHARGES</b>	
Administration générale	2 165 078 \$
Sécurité publique	2 540 080 \$
Transport	2 667 463 \$
Hygiène du milieu	1 708 368 \$
Santé et bien-être	226 649 \$
Aménagement, urbanisme et développement	789 687 \$
Loisirs et culture	2 540 512 \$
Frais de financement	925 935 \$
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>13 563 772 \$</b>



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 31 JANVIER 2022

<b>Excédent avant conciliation à des fins fiscales</b>	<b>3 180 685 \$</b>
<b>Financement</b>	
Remboursement de la dette	3 027 600 \$
<b>Affectations</b>	
Financement à long terme des activités de fonctionnement	0 \$
Activités d'investissement	56 500 \$
Remboursement du fonds de roulement	174 629 \$
Réserves financières et fonds réservés	(18 584 \$)
Appropriation excédent non affecté	0 \$
Appropriation excédent affecté	0 \$
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	(59 460 \$)
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES</b>	<b>0 \$</b>

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

**PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LE CONTENU DE L'ORDRE DU JOUR**

Une période de questions des citoyennes et citoyens reçues par courriel ou déposées dans la boîte à courrier est prévue à l'ordre du jour. À 19 h, aucune question n'a été transmise au conseil.

031-2022

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Josée Lampron  
**ET RÉSOLU** de clore la séance extraordinaire du 31 janvier 2022.

L'assemblée est levée à 19 h 18.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
MAIRE

\_\_\_\_\_  
DIRECTEUR GÉNÉRAL  
ET GREFFIER



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 31 JANVIER 2022

---